



Acte n° 2023C28

## DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2023

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 45  
Présents : 33  
Pouvoirs : 9  
Votants : 42

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 16/03/2023

Le 23 mars 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle polyvalente à Saint Didier de Formans (01600).

**Présents** : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Patrick NABETH, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

**Absents excusés** : Cécile BAUDOUX (Pouvoir Patrick CHARRONDIERE), Emilie BERTHOLON (Pouvoir David POMMIER), Fabien BIHLER, Laëtitia BORDELIER (Pouvoir Jacques CORMORECHE), Valérie BOYER (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN (Pouvoir Delphine PICHOURON), Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir Frédéric VALLOS), Michèle NUGUET (Pouvoir Jean-François CHANTELOUBE), Stéphanie PALLIER (Pouvoir Richard PACCAUD), Nathalie TISSERAND (Pouvoir Vincent LAUTIER).

**Secrétaire de séance** : Patrick NABETH.

### **OBJET : TOURISME / MOBILITE - Demande de subventions – Voie Bleue – Aire de stationnements Parcieux**

M. Patrick NABETH, Vice-Président en charge des bords de Saône, informe le Conseil que dans le cadre du projet de la « Voie Bleue. Moselle Saône à vélo », les travaux de réfection de l'intégralité du chemin de halage, soit 18 km, ainsi que la pose de la signalétique et du mobilier devraient être achevés pour juin 2023.

Il précise que cet itinéraire doit permettre de développer un tourisme à vélo qui se veut durable, moins consommateur d'énergie et plus respectueux de l'environnement. Il indique également que les 18 km de chemin de halage aménagés permettront aussi aux habitants de se déplacer à vélo dans leur quotidien y compris pour se rendre sur leur lieu de travail.

Il informe le Conseil que plusieurs compteurs ont été posés sur l'itinéraire, à Massieux, sur l'estacade à Trévoux et à Trévoux nord en direction de Saint-Bernard. L'analyse de la fréquentation de ces compteurs montre une progression vélos et piétons entre 2021 et 2022 de 15 % sur Trévoux Nord et 30 % sur Massieux avec respectivement 150 000 et 130 000 passages recensés sur 2022. Cette progression devrait se poursuivre dans les années à venir.

En complément de ces travaux, la Communauté de communes a défini une politique de développement d'aires de stationnement le long de la Voie Bleue, en plus de ceux déjà existants, afin de permettre aux usagers, qui sont très nombreux (vélos, piétons, pêcheurs, sports nautiques, restaurants), de pouvoir se stationner à proximité.

Un nouveau stationnement doit être réalisé sur la commune de Parcieux afin de permettre le report de voitures antérieurement stationnées sur la Voie Bleue (stationnement sauvage) et de faire en sorte que la véloroute soit dédiée essentiellement aux piétons et aux vélos.

Ce projet consiste en l'extension d'un parking existant créée en 2019 avec 59 places de stationnement pour en créer 56 nouvelles. Ceci permettra une offre de stationnement de 115 places au total. Celles-ci seront dédiées aux usagers de la véloroute, aux PMR et des bornes de recharges électriques seront confortées, mais aussi aux habitants.

Une partie des places de stationnement sera couverte par des panneaux photovoltaïques afin de permettre la production d'électricité et dans le même temps d'ombrager les stationnements. Les espaces verts seront confortés pour permettre l'insertion du projet dans son environnement de proximité.

La situation géographique de ce stationnement, à proximité de la Voie Bleue et de la future halte du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) sur Parcieux fait qu'il pourra aussi être utilisé en semaine pour du co-voiturage et du parking relais. L'objectif étant la recherche d'une optimisation de son utilisation.

Les travaux d'aménagement de ce projet peuvent bénéficier de subventions de la part de la Région au titre du soutien à l'attractivité des grandes itinérances emblématiques régionales dont fait partie la Voie Bleue et au titre de l'Etat (DETR) dans le cadre des aménagements en lien avec les déplacements en mode doux. Le coût de cette opération est indiqué dans le plan de financement ci-dessous.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 13/03/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'ADOPTER** l'opération d'extension de l'aire de stationnement de Parcieux ;
- ✓ **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel comme suit :

Dépenses HT		Recettes HT		Taux
Travaux	139 000 €	Région AURA	44 619 €	30 %
Divers et imprévus	9 730 €	Etat DETR	44 619 €	30 %
		CCDSV (fonds propres)	59 492 €	40 %
<b>Total HT</b>	<b>148 730 €</b>	<b>Total</b>	<b>148 730 €</b>	<b>100 %</b>

- ✓ **DE SOLLICITER** les aides financières auprès de la Région Auvergne-Rhône Alpes et de l'Etat ;
- ✓ **DE S'ENGAGER** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- ✓ **DE MANDATER** le Président, ou son Représentant, pour effectuer toutes les démarches auprès de la Région et de l'Etat et pour signer tous les documents nécessaires à ces demandes de subventions ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits en recettes au budget 2023 et suivants, dans l'AP/CP dédiée.

A Trévoux, le 23/03/2023

Le Secrétaire de Séance,  
Patrick NABETH

Le Président,  
Marc PECHOUX

Affichage sous format électronique :

- 3 AVR. 2023

